

Photographies : autorisation de publication

A faire signer par chacune des personnes photographiées
et à envoyer à : Association Famidac - Bouteillac 07110 Rocles

Nous soussigné(e)s (Noms, prénoms) :

Demeurant (adresse, téléphone) :

Reconnaissons avoir autorisé à réaliser des prises de vues nous mettant en scène. Nous autorisons le photographe, son mandataire ou ses ayant droits à utiliser librement les photographies ou nous figurons sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation pour les utilisations citées ci-dessous.

1. Toutes opérations de promotion de l'auteur quel que soit le support (presse écrite, site internet, etc.)
2. Toutes éditions et ouvrages de librairie concernant le travail de l'auteur.
3. Toutes expositions (galeries sans considération de statut ou d'accès)

**Toutes diffusions et toutes utilisations commerciales
seront assujetties à autorisations complémentaires et versement de droits.**

Prises de vues réalisées le

Description des visuels concernés par l'autorisation, ou doubles des visuels qui devront être signés par le modèle.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à notre image et/ou à notre réputation. Nous nous engageons à être solidaires du photographe en cas de préjudice causé, par une utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers à son insu.

Cette autorisation est valable pour une durée de

Fait à, le

Signatures des personnes photographiées et/ou de leurs représentants légaux